

Permanence impôts 2019

Pilotage : Service Social Jeunesse de la Ville de Versoix

Responsable : Mme Pereira Daniela (Collaboratrice du Service Social Jeunesse)

Dates : du 14 février au 20 juin

Horaires : le jeudi de 8h30 à 11h30 et 13h15 à 16h00

Lieu : Service Social, jeunesse – Route de Suisse 18

RDV : téléphoner au Service Social Jeunesse dès le 1^{er} février au 022/775 66 58, les matins de 08h30 à 11h30.

Coût : le tarif des déclarations fiscales est compris entre CHF 35.- et 80.- selon les revenus de la personne

Revenus 2018 :

CHF 50'000.- de revenus bruts pour une personne seule

CHF 60'000.- de revenus bruts pour un couple

CHF 7'000.- supplémentaire par enfant à charge

Fortune maximum CHF 20'000.- pour une personne seule

Fortune maximum CHF 35'000.- pour un couple

Par exemple, un couple marié avec deux enfants ne devra pas avoir plus de CHF 74'000.- de revenus dans l'année 2018.